

Situation professionnelle au 1er décembre 2021
Promotions : MASTER de 2014 à 2019

MENTION

INFORMATIQUE

PARCOURS

APPRENTISSAGE ET TRAITEMENT AUTOMATIQUE DU SIGNAL

DEVENIR DES DIPLÔMÉS

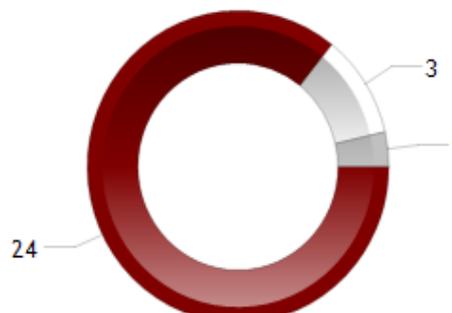
Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 27



Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 28



Taux d'insertion
à 18 mois : 85%
à 30 mois : 89%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI

- Doctorant en informatique
- Ingénieur recherche et développement
- Ingénieur d'études
- Cadre technique en ingénierie informatique
- Chef de Projet Langue et Innovation numérique
- Data consultant
- Data Engineer
- Développeur informatique
- Développeur Natural Language Processing

SATISFACTION

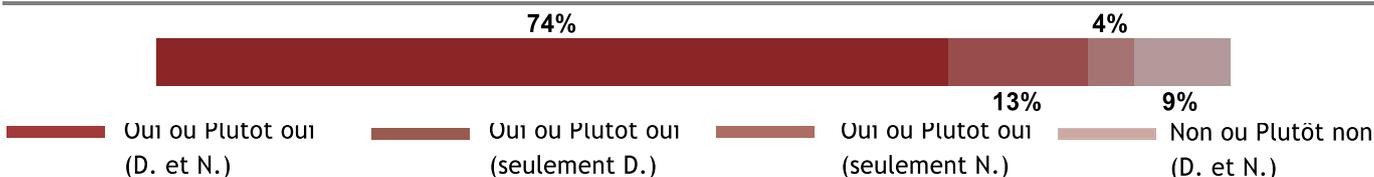
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 22



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 23



MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 22

- Relations personnelles ou professionnelles 41 %
- Suite à un stage 36 %
- Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 14 %
- Candidature spontanée 5 %
- Sites dédiés à l'emploi (hors Pôle Emploi et Cabinets de recrutement) 5 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

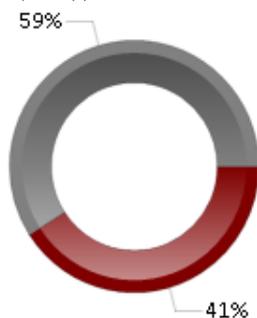
Nombre de réponse(s) : 16



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 22



EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

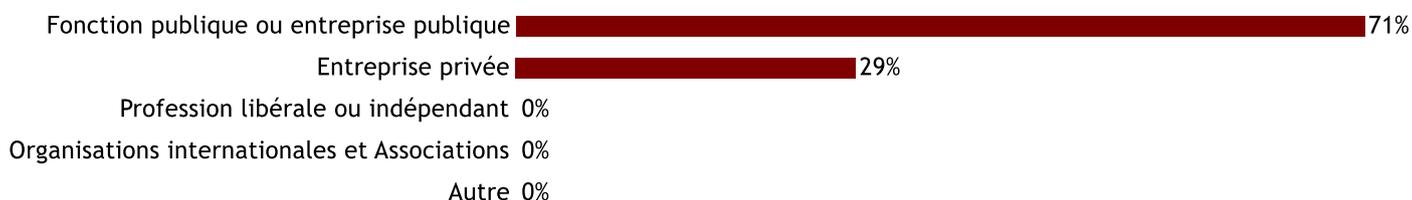
Nombre de réponse(s) : 22



Cadre Technicien Employé

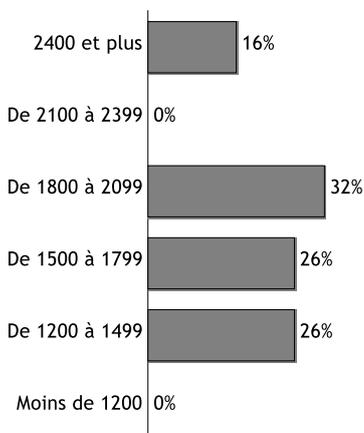
Employeur

Nombre de réponse(s) : 14



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 19



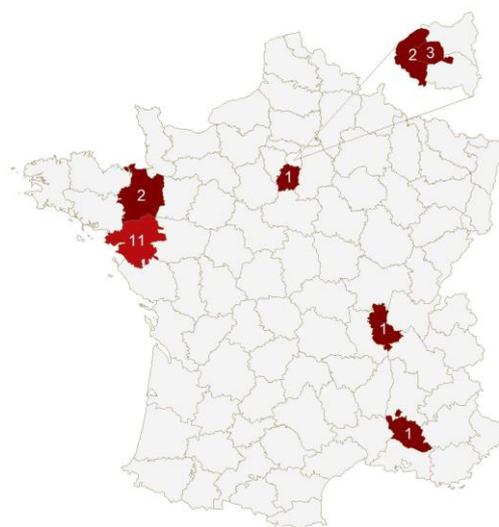
Salaire médian : 1660 euros

Salaire moyen : 1793 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 23



Emplois à l'étranger: 2